



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2019

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le mardi 24 septembre 2019

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE-RENDU FINANCIER ANNUEL DE LA
CONCESSION D'AMENAGEMENT DE L'OPERATION :
AMENAGEMENT DU SITE DU Puits MORANDAT (ANNEE 2018)**

MEI Roger	
PRIMO Yveline	
LA PIANA Jean-Marc	
PONA Valérie	
BASTIDE Bernard	
NERINI Nathalie	
MENFI Joseph (dit Jeannot)	
ARNAL Jocelyne	
PORCEDO Guy	
MASINI Jocelyne	
PONTET Anthony	
LAFORGIA Christine	
JORDA Claude	
GUIDINI-SOUCHE Johanne	
PARDO Bernard	
KADRI Zahia	
PARLANI René	Absent
IDDIR Chérifa	
TOUAT Didier	Procuration
SEMENZIN Véronique	Procuration
BRONDINO Maurice	
GAMECHE Samia	Procuration jusqu'à la question n° 8
VIRZI Antoine	
BUSCA-VOLLAIRE Céline	Absente
BAGNIS Alain	
MUSSO Alice	
SBODIO Claude	Procuration
GARELLA Jean-Brice	
MARTINEZ Karine	Procuration
RIGAUD Hervé	
AMIC Bruno	
APOTHELOZ Brigitte	
BALDO Antonio	
BLANGERO Maryse	Absente
LEPOITTEVIN Clément	Absent

Nombre total de conseillers : 35

Présents à la séance : 26 jusqu'à la question 8 puis 27

Nombre de pouvoirs : 5 jusqu'à la question 8 puis 4

Absents à la séance : 4

Madame la première adjointe expose au Conseil Municipal,

Vu l'article II de la loi du 7 juillet 1983 relative aux Sociétés d'Economie Mixtes Locales,

Vu l'article 1523-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à l'article L 300-5 du Code de l'Urbanisme, la SEMAG a transmis à la commune de Gardanne le compte-rendu financier de la Concession d'aménagement de l'opération Aménagement du Puits Morandat, qui comporte notamment :

- a) Le bilan prévisionnel actualisé des activités faisant apparaître, d'une part, l'état des réalisations en recettes et en dépenses et d'autre part, l'estimation des recettes et des dépenses restant à réaliser
- b) Le plan de trésorerie actualisé incluant le montant prévisionnel des équipements à la charge de la commune et faisant apparaître l'échéancier des recettes et des dépenses de l'opération
- c) Un tableau des acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant la durée de l'exercice

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Madame la Première Adjointe, à l'unanimité, (Messieurs Mei, Brondino, Pontet, Bastide, Sbodio, Rigaud, Amic et Madame Arnal ne prennent pas part au vote) l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE 1 : D'approuver le compte-rendu d'activités et l'état des réalisations 2018 de l'opération.

ARTICLE 2 : D'approuver le tableau annexé relatant les acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant l'exercice.

ARTICLE 3 : D'approuver le plan de trésorerie de l'opération actualisée incluant le montant prévisionnel des équipements à la charge de la commune.

ARTICLE 4 : D'autoriser Madame la Première Adjointe à signer tous documents à intervenir en application de la présente délibération.

Madame la Première Adjointe
Yveline PRIMO

SIGNE



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE :

AFFICHEE LE :

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU :